

Domaine de formation : **ELU0310 – Énergie**Référence interne : **ELU0310-BE-CPO** Durée de la session : **14 heures** Prérequis : **Aucun prérequis****Les objectifs pédagogiques :**

Cette formation a pour objectifs de permettre aux participants de :

- Intégrer le contexte et les règlements,
- Minimiser les coûts économiques de la flotte incluant tous types de véhicules et d'engins,

- Diminuer l'empreinte carbone dans le respects des réglementations environnementales,
- Améliorer l'efficacité organisationnelle,
- Économiser sur le temps de gestion,
- Déterminer les exigences actuelles et les plans de développement futurs.

Le Programme :**Introduction**

- Recueil des objectifs individuels
- Analyser les réglementations bas carbone et qualité de l'air (exposé)
- Explorer les technologies (exposé / questions-réponses)

- Echanger sur les alternatives : offres constructeurs, véhicules d'occasion, rétrofit, carrossiers constructeurs...
- Faire un point sur la circulaire : « Méthodologie du plan mobilité et doctrine pour la gestion des parcs automobiles » mise à jour le 8 août 2024
- Échanger sur l'organisation de la gestion et l'optimisation de la ressource

Comment réduire les coûts ?

- Appliquer des outils pour optimiser les coûts et ressources Achat / Location : (Utilisation d'un outil de calcul de coût total : TCO SCAN)
- Etude des besoins et des usages
 - Comment maîtriser le coût des énergies
 - Comment maîtriser la sinistralité (étude de cas)
 - Comment maîtriser les coûts d'entretien et des réparations (atelier intégré VS externalisation)

Comment respecter les enjeux réglementaires?

- Partager la ressource
- Déterminer sa flotte cible
- Les procédures d'appel d'offre,
- Rédiger un cahier des charges technique
- Les centrales d'achat

Comment accompagner le changement ?

- Comprendre le contexte, les obligations
- Evaluer les besoins, connaître les usages
- Avoir une vision claire et communiquer.
- Trouver des soutiens
- Se fixer des objectifs SMART
- Choisir les Indicateurs clés et analyser les données

Quels outils choisir ?

- Les outils de gestion
- Les outils de gestion de données
- Les outils d'autopartages
- Les mobilités douces
- Les outils de gestion de la recharge des véhicules électriques

Evaluation finale

Finaliser son plan d'action
Conclusion
Quiz aval.

Formateur : Monsieur Eric BOIRON

Professionnel de la distribution et des services de l'automobile durant 30 ans, j'ai décidé d'utiliser mon expertise dans l'accompagnement des organisations publiques et privées dans la transition énergétique de leurs mobilités. Je suis par ailleurs formateur au sein du GNFA : Groupement National pour la Formation Automobile. Je dirige le bureau d'étude : RESEAU EXPERT TEAM composé de huit consultants répartis sur l'ensemble du territoire national. Nos clients sont des flottes de l'état, des collectivités, des associations, des entreprises privées pour lesquels nous réalisons des accompagnements dans la gestion des déplacements et des Bilans carbone.

**Les points forts de la formation :**

Tous les points clés de la gestion de parc sont abordés. A la fin de chaque séquence, chacun peut noter des actions à mettre en place dans son organisation pour progresser.
Attestation de fin de formation

Modalités pédagogiques :

Exposé, échanges entre participants (70%), exercices, études de cas (30%)

Document actualisé le jeudi 28 novembre 2024

Public :	Format :	Financement et coût :
Elus, Collaborateurs d'élus, Cadres administratifs, Agents de la collectivité.	<p>En intra : dans une salle mise à disposition par la collectivité</p> <p>En inter-collectivité : dans une salle mise à disposition par notre organisme</p> <p>A distance : en classe virtuelle synchrone en présence de Monsieur Eric BOIRON</p>	<p>(Tarif Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)</p> <p>Intra financement collectivité : Si vous souhaitez, programmer cette session en intra, sur le budget formation de la collectivité, le tarif pour le groupe est le suivant : Pour une formation de 14 heures en intra (financement collectivité -hors frais de déplacement): - Moins de 2 000 habitants 3 980 euros TTC - De 2 000 à 5 000 habitants 4 400 euros TTC - Plus de 5 000 habitants 4 800 euros TTC</p> <p>Intra : financement DIF ELU : Si vous souhaitez programmer cette session en intra, le tarif est le suivant : Le coût par personne est de 800 € TTC si DIF ELU</p> <p>(Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)</p>
Evaluation des acquis :	Accessibilité et référent handicap :	

La validation des acquis du bénéficiaire s'effectue à partir de critères objectifs en cours et/ou à la fin de la prestation, par des tests et des quizz.. Un certificat de réalisation de la formation vous sera remis.

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifique pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.
Le référent handicap FDEL Monsieur GILBERT échangera avec vous sur votre besoin de compensation.

Nombre maximum de participants par session de formation :

- Le nombre maximal de participants par session de formation liée à l'exercice du mandat financée en tout ou partie par le droit individuel à la formation des élus locaux est fixé à 15 personnes. Lire l'Arrêté du 12 juillet 2023 <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043814461>
- Si la collectivité finance la formation sur le budget formation des élus, le nombre de participants peut être plus élevé.

Délai d'accès à cette formation : le délai d'accès est abordé différemment selon qu'il s'agit d'une action de formation en inter-collectivités, d'une action en intra ou d'une action à distance.

- Pour les formations programmées en inter-collectivités ou à distance, le délai d'inscription incompressible si financement DIF ELU est de 11 jours ouvrés avant le jour J de la formation, il est au plus tard de 3 jours ouvrés avant la formation si financement sur le budget de la collectivité.
- Pour les formations en intra, la date est fixée ensemble selon vos disponibilités et celles de Monsieur Eric BOIRON. Un délai de 3 semaines est généralement nécessaire pour mettre en place la formation.

Mise à jour régulière des résultats de satisfaction sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.formationdeseluslocaux.fr/eval>